



# BREVET PROFESSIONNEL

«RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES,  
FLORALES ET DE PÉPINIÈRES»

EN APPRENTISSAGE

---

DIPLÔME DE NIVEAU 4

---



Mise à jour : Janvier 2025



## PUBLIC CIBLÉ :

Jeunes âgées de 17 ans ou plus  
Personne de 16 à 29 ans révolus

Au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les RQTH, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.



## FRAIS PÉDAGOGIQUE :

EPI et frais de cantine à la charge du stagiaire



## MODALITÉS D'ALTERNANCE :

1 semaine par mois en centre entre  
Octobre et juillet - 35h/semaine



## DÉLAI D'ACTION :

Accès à la formation sous réserve de la signature du contrat d'apprentissage



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

**En présentiel**

**Mise en situation professionnelle, visites pédagogiques, interventions de professionnelles ou d'experts, travaux de groupe**



## MODES DE VALIDATION :

Diplômant: Diplôme de niveau 4, possibilité de valider par blocs de compétences, possibilité d'adapter les parcours, VAA.



## PRÉ REQUIS :

Année de 2de validée dans sa totalité, diplôme de niveau 3, expérience professionnelle



## EFFECTIF PAR SESSION :

Minimum 10 personnes

Maximum 14 personnes



## DURÉE :

Durée totale de la formation : 3297h - Durée en centre de formation : 847h

Durée des périodes en milieu professionnel : 2450h



## OBJECTIFS VISÉS ET EVALUABLES :

Acquérir les connaissances techniques et professionnelles nécessaires à exercer des activités professionnelles dans les exploitations agricoles en tant que chef d'entreprise ou salarié hautement qualifié



## CONTENUS DE FORMATION :

- Module 1 : Se situer en tant que professionnel
- Module 2 : Assurer le pilotage technique des productions
- Module 3 : Réaliser les interventions sur les végétaux
- Module 4 : Intervenir sur les conditions de culture
- Module 5 : Assurer le suivi comptable d'une entreprise agricole

*formà i giovani professionisti di domani*





## CODES :

Code(s) :

ROME : A1405 : Arboriculture et viticulture

A1414 : Horticulture et maraîchage

RNCP : 34744

Nom du certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Date de publication de la fiche : 10-07-2020

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2026



## CONTACT :

Secrétariat CFPPA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfppa.borgo@educagri.fr



## PLAN ET MOYEN D'ACCÈS :

L'établissement est desservi

\*Par le réseau routier cf «Google maps» lycée agricole Borgo

\*Par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).



## HANDICAP :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



## PERSPECTIVES / DÉBOUCHÉS :

- Chef de culture en exploitation maraîchère et/ou horticole
- Conducteur de travaux horticoles
- Ouvrier agricole en maraîchage-horticulture
- Ouvrier en production horticole / maraîchère / pépinière biologique
- Ouvrier horticole / horticole serriste / pépiniériste / maraîchère
- Chef de culture arboricole / Chef de station fruitière

Poursuite d'étude: BTS



## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS :

Former des professionnels qualifiés dans le domaine de la production agricole spécialisée en horticulture. Les apprenants du Brevet professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières sont en mesure de travailler efficacement dans une entreprise horticole, ou de créer leur propre entreprise dans ce domaine. Ils sont également en mesure de s'adapter aux évolutions constantes du marché horticole, en développant des compétences d'analyse et de veille stratégique pour identifier les tendances et les opportunités de croissance.



## CONDITION D'INSCRIPTION :

Trouver un maître d'apprentissage  
Signer un contrat d'apprentissage  
Remplir les conditions liées au public ciblé, pré-requis



## MODALITÉS DE SÉLECTION :

Dans la limite des places disponibles sur le centre de formation. Après entretien pour vérifier le projet de formation et projet professionnel.



## FINANCEMENT ET MODES DE REMUNÉRATION :

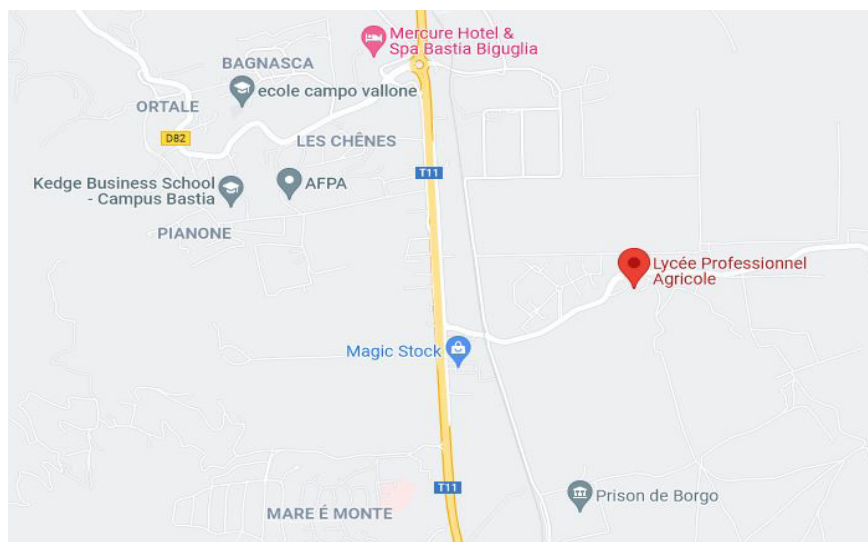
Financement : formation financée par les OPCO, voire partiellement par l'entreprise ou se déroule l'apprentissage.  
Rémunération : Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation à la charge de l'employeur

## Les atouts du campus

- Une équipe pédagogique, compétente et professionnelle, qui accompagne les apprenants dans l'acquisition des compétences et des savoir-faire en situation réelle lors des différentes formations.
  - Une pédagogie par projet, des supports d'apprentissage variés.
  - Un parc de véhicules favorisant les apprentissages extérieurs au site.
  - Une exploitation pédagogique support d'expérimentations.
  - Un site de 27 hectares en adéquation avec les métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager.
  - Des lieux de formation adaptés aux groupes et situations d'apprentissage (atelier mécanique, atelier soudure, 2 laboratoires, 3 salles informatiques, des équipements sportifs, une salle service à la personne).
- La préparation des apprenants à diverses manifestations (Journées Eco phyto, Challenge MSA...).
- De nombreux partenaires professionnels collaborant étroitement avec les équipes pour l'insertion professionnelle des apprenants.
  - Un accompagnement individualisé dans les remises à niveau et l'élaboration des projets professionnels.

## Campus Corsic'Agri Borgho-Marana

650 route de porettone  
20290 Borgho



#EPLBORGO



Suivez-nous !!!

Détails et taux de réussite/insertion suivez le Code

